

En 2001, le Ministère des Affaires Sociales a décidé de créer 6 unités-pilotes de huit lits afin de prendre en charge des patients séjournant en Défense Sociale. Le public-cible a été défini, parmi divers critères d'inclusion, comme, par exemple, le fait que ces patients doivent bénéficier du statut de libéré à l'essai et présenter une problématique dite de « medium-risk ». Ces unités ont pour vocation de veiller à la resocialisation de ces patients dans un délai limité d'une année. Elles sont supervisées par une équipe scientifique qui, avec leur concours, recueille des données sociodémographiques, psychopathologiques statiques et dynamiques, ainsi que des données comportementales.

Les résultats préliminaires indiquent qu'avant leur admission en Défense Sociale, l'ensemble des usagers présentaient des antécédents comportementaux et psychiatriques lourds, ainsi qu'un parcours biographique marqué par la désinsertion sociale précoce (pauvreté des cursus scolaires, rareté des antécédents professionnels consistants, instabilité relationnelle et conjugale).

Les résultats de la prise en charge de ces patients seront présentés ainsi que les difficultés rencontrées par les équipes des unités-pilotes. Des pistes de réflexion et d'élargissement de tels projets seront proposées.